



## CORPS

Siège Social: Stade Maurice Métrat  
10, avenue de la République  
69200 VENISSIEUX

Association LOI 1901 N° W691072936  
Agrément N° 69-S-137  
N° Etablissement sportif : 06902 ET 0098  
N° SIRET : 311 568 6610020

VENISSIEUX le 12 janvier 2024

Destinataires:  
Adhérentes, adhérents  
et CSE

### Compte rendu

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du CORPS mercredi 10 JANVIER 2024 à 17heures**

### Ordre du jour :

Validation de l'envoi du courrier de rétractation de la Convention d'Occupation Temporaire du complexe Maurice Métrat (10 avenue de la République à Vénissieux) signé avec la Métropole de Lyon.

---

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S:

\*\*\* CE Bluestar Silicones BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

\*\*\* CE R I C L BP 62 69192 St Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89

A l'AG extraordinaire du 03 janvier 202, le quorum n'a pas été atteint.

Comme le prévoit l'alinéa 8 de l'article 17 des statuts du CORPS si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle AG extraordinaire est convoquée le jour même dans un délai de 6 jours au moins.

Cette nouvelle assemblée générale extraordinaire peut alors valablement délibérer sans obligation de quorum.

Lors de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2024, nous étions 57 adhérentes et adhérents présents pour 471 licenciés.

Les conditions du projet de courrier destiné à la métropole ont été présentées une nouvelle fois aux adhérents présents puis le vote a eu lieu :

Vote pour l'envoi du courrier à la Métropole :

Vote contre : 0    Vote pour : 57    Abstention : 0

De par le résultat des votes, l'assemblée présente valide l'envoi du courrier de rétractation du CORPS de la Convention d'Occupation Temporaire du complexe Maurice Métrat, signé avec la Métropole de Lyon en 2023.

---

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S:

\*\*\* CE Bluestar Silicones BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

\*\*\* CE R I C L BP 62 69192 St Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89

Quelques discussions se sont dégagées en annexe de l'ordre du jour :

- Imbroglie sur le paiement de la location et de la convention avec le collège Alain de St Fons : significatif des complications liées à la convention d'occupation avec la MDL.
- Association Volley de St Fons qui nous demande de bénéficier des infrastructures de notre complexe pour les bonnes conditions (chauffage) : Refus de bureau
- Echanges sur les annonces et engagements des responsables politiques à la Métropole de Lyon suite aux annonces faites dans le magazine : [MET'](#)

## Quoi de **MÉTROPOLE** neuf?!



### UN NOUVEAU COLLÈGE POUR LES ÉLÈVES DE SAINT-FONS ET VÉNISSIEUX

En ce début d'année, la Métropole attaque les travaux d'un collège à Vénissieux, rue de la République, sur un vaste terrain à la frontière de Saint-Fons. Desservi par le futur tram T10, il pourra accueillir jusqu'à 730 élèves, répartis dans 32 classes. Ossature bois, récupération des eaux de pluie pour les sanitaires, panneaux solaires en toiture, espaces verts et cour arborée pour un maximum de fraîcheur en été : le futur établissement répond à toutes les exigences de la transition écologique. Ouverture des portes en septembre 2025. Un peu plus au nord, la Métropole vient de choisir les architectes qui vont concevoir le futur collège d'Albigny-sur-Saône. Début des travaux fin 2025 pour une première rentrée en septembre 2027.

Comités d'établissements composant le C.O.R.P.S:

\*\*\* CE Bluestar Silicones BP 22 69192 Saint-Fons, Tel: 04-72-73-74-75

\*\*\* CE R I C L BP 62 69192 St Fons cedex Tel : 04-72-89-67-89